

ILE DE LA REUNION

VILLE DE SAINT-DENIS

ADMINISTRATION MUNICIPALE

N° 696 /SG

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

Saint-Denis, le 09 Juin 1964

LE MAIRE DE SAINT-DENIS

à Monsieur

CONSEILLER MUNICIPAL

SAINT-DENIS

Cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra en deuxième session ordinaire le VENDREDI 12 Juin 1964 à 17 heures dans la salle ordinaire des délibérations du Conseil.

ORDRE DU JOUR

- 1°) Demande d'emprunt complémentaire d'un montant de 12.600.000. Fr CFA. à adresser à la Caisse des Dépôts & Consignations, en vue du financement des travaux d'aménagement des CHEMINS COMMUNAUX.
- 2°) Proposition de vente à la Commune de St-Denis par les héritiers RAMASSAMY Tilé d'un terrain de 1687 m², sis à Saint-Denis, rue Jules Auber, limitrophe du Stade de Joinville.
- 3°) Acquisition par la Commune de Saint-Denis du terrain de Mme LAMARQUE, sis angle des rues Pasteur et Lucien Gasparin.
- 4°) Acquisition par la Commune de St-Denis du terrain du Dr. YCARD : lettre en date du 17 Mars 1964 par laquelle le Dr. YCARD sollicite le remboursement de la somme de 756.000. Fr CFA. qu'il restait devoir à la C.C.C.E. au titre de la prime qui lui a été accordée pour la construction d'un F.3 sur le terrain de la rue Ste-Marie qu'il a vendu à la Commune de Saint-Denis.
- 5°) Acquisition par la Commune de Saint-Denis d'un terrain de 16.000. m², sis à la Montagne au 15ème km., appartenant à la Congrégation des Filles de Marie de Saint-Denis.
- 6°) Remboursement à Mé Roger VIDOT d'une somme de 484.022. Fr CFA. représentant les honoraires qu'ils a payés au Cabinet AUDRY pour établissement du relevé topographique du terrain VINSON à "Patates-à-Durand" dont la Commune s'est rendue acquéreur.
- 7°) Redevances dues au Service de l'Enregistrement pour des concessions d'eau.

.../.

- 23°) Demande de bourse en faveur de l'enfant GRONDIN Rita, présentée par sa mère.
- 24°) Nouvelle proposition de vente par les héritiers Clotaire HOAREAU d'un terrain sis à Montgaillard, d'une superficie de 6 ha, 60 ares environ, sur lequel la Commune envisage la construction d'une MAISON DE RETRAITE.
- 25°) Gestion du Stade Municipal de la Redoute .
- 26°) Classement dans la voirie communale du "CHEMIN LORY " à Sainte-Clotilde.
- 27°) QUESTIONS DIVERSES ./.

Le Maire,

